

Bourg-en-Bresse, le 12 octobre 2017

L'inspectrice d'académie-directrice  
académique des services  
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du  
premier degré public

S/C de Mesdames et Messieurs les  
inspecteurs de l'éducation nationale



Division des Personnels  
Bureau du premier degré  
public

Affaire suivie par  
Sandrine Hüni  
Téléphone  
04 74 45 58 47  
Télécopie  
04 74 45 58 99  
Courriel  
Ce.ia01-diper@  
ac-lyon.fr

10 rue de la Paix  
BP 404  
01012 Bourg-en-Bresse  
CEDEX

### **Objet : Demande de renoncement à son poste détenu à titre définitif**

Dans le cadre du mouvement départemental 2018, une procédure de renoncement à son poste détenu à titre définitif est ouverte.

Celle-ci a pour objectif de permettre éventuellement à un enseignant de quitter son poste s'il y rencontre des difficultés avérées.

Je tiens à souligner le **caractère exceptionnel** de cette procédure qui n'a pas vocation à satisfaire des demandes formulées uniquement par convenance.

L'enseignant devra solliciter préalablement un entretien avec l'inspecteur de l'éducation nationale de sa circonscription afin d'exposer les motifs de la demande et de recueillir son avis sur celle-ci.

#### **La décision d'accord de renoncement sera irrévocable.**

L'enseignant perdant le bénéfice de son poste au 31 août 2018, sa participation au mouvement 2018 est obligatoire.

Important : l'enseignant qui n'obtient aucun poste à l'issue de la première phase du mouvement 2018 (phase informatisée) devra participer aux phases complémentaires du mouvement afin d'obtenir un poste à titre provisoire.

Le formulaire de demande de renoncement à son poste, joint en annexe, devra être adressé à l'inspecteur de circonscription au plus tard **le vendredi 26 janvier 2018**.

**Les demandes parvenues au-delà de cette date ne pourront être prises en compte.**

Les décisions d'accord ou de refus seront transmises avant l'ouverture du serveur.



Marilyne RÉMER

Annexe : formulaire de demande de renoncement à son poste détenu à titre définitif



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Ain

Division des personnels  
1<sup>er</sup> degré public

Affaire suivie par :  
Sandrine Hüni  
Tél : 04 74 45 58 47  
Courriel  
ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

10 rue de la Paix  
BP 404  
01012 Bourg-en-Bresse  
CEDEX

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE RENONCEMENT A SON POSTE  
DETENU A TITRE DEFINITIF**

**MOUVEMENT 2018**

à retourner à l'inspecteur de l'éducation nationale de votre circonscription  
**pour le 26 janvier 2018 délai de rigueur**

**NOM :**

**Prénom :**

Date de naissance :

Affectation actuelle :

Fonction :

Circonscription :

Adresse électronique professionnelle : .....@ac-lyon.fr  
**(adresse utilisée dans les correspondances)**

Téléphone portable :

Dans le cadre de ma participation au mouvement 2018, je souhaite renoncer au poste sur lequel je suis nommé(e) à titre définitif.

Ce poste sera, par conséquent, déclaré vacant et je participerai au mouvement dans les mêmes conditions que les enseignants nommés à titre provisoire.

A \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_

Signature de l'intéressé(e) :

**Avis motivé de l'IEN de la circonscription d'origine :**